

**Consolidation : 28h****Objectifs :**

L'objectif est de présenter les étapes et les techniques mises en œuvre en consolidation comptable en vue de la préparation de l'unité 4 de l'épreuve de DSCG. Les techniques abordées concernent essentiellement le Règlement 99-02 et dans une moindre mesure l'IFRS.

**Compétences à acquérir :**

Au terme du cours, les étudiants doivent être en mesure :

- de structurer la démarche de consolidation comptable
- de passer les écritures de retraitement en règlement 99-02 et IFRS.
- d'agrèger les comptes individuels
- d'analyser les états financiers consolidés

**Programme :**

- Consolidation comptable : obligations légales et processus de consolidation.
  - Les règles
  - Description du processus
  - Esprit de la norme
- Pourcentage de contrôle et d'intérêt : IFRS et Règlement 99-02
  - Pourcentage de contrôle
  - Pourcentage d'intérêt
- Les méthodes de consolidations
  - Intégration globale
  - Intégration proportionnelle
  - Mise en équivalence
  - Part groupe et intérêts minoritaires en cas des chaînes de contrôle
- Les retraitements comptables
  - La notion d'impôt différé et les catégories de retraitement
  - Les retraitements obligatoires
  - Les retraitements du RCCC 99-02
  - Les retraitements du Code de Commerce

- La conversion des comptes en devises étrangères
- Les instruments financiers en IFRS
- Les opérations intragroupe
  - L'équilibre des comptes
  - L'annulation des prestations réciproques
  - Calcul et enregistrement des écarts d'acquisition

Les applications portent sur les annales du DSCG

**Bibliographie :**

DSCG 4 Comptabilité et Audit, Manuel & Applications, par Robert Obert, Marie-Pierre Mairesse et Arnaud Desenfans, Editions Dunod

**Pré-requis :**

Comptabilité des sociétés